

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 AVRIL 2025

Date de la convocation :
17 avril 2025

EFFECTIF LÉGAL : 15

EFFECTIF EN EXERCICE : 14

EFFECTIF VOTANT : 8

Suite à une seconde convocation en raison de l'absence de quorum lors du Conseil Municipal du seize avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux avril à 19h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

Etaient présents : Christophe BOUTHORS; Daniel FORRIERES; Mikaël LANCEL; Céline MARELLI; Véronique MEYER ; Sabrina MERY, Roseline HODIN

Ont donné procuration : Francine SEDENT à Véronique MEYER

Etaient absents : David HEGO ; Antoine HERMAN, Damien BARDOUX ; Raphaël CANTA, Jose-Manuel LERICHE, Vincent WIART

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

OBJET DE LA DELIBÉRATION : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS – AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Numéro de la délibération : 2025-28

L'association des Sapeurs-Pompiers dont le siège est 10 b rue Marcellin Berthelot à Beauvois-en-Cambrésis a pour objet de gérer les œuvres sociales de Beauvois en Cambrésis – Fontaine-au-Pire et Cattenières.

A l'appui de cette demande, l'association a adressé un dossier à M. le Maire qui comporte les informations sur les ressources propres de l'association.

Au vu, de la demande, et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider il est proposé :

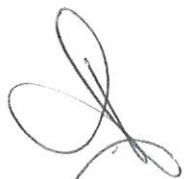
- d'accorder à l'association Amicale des Sapeurs-Pompiers de Beauvois-en-Cambrésis une subvention de 300 euros.
- d'autoriser M. le maire à signer toutes pièces nécessaires.

Cette dépense sera imputée au chapitre 65.

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

